

Bourg-en-Bresse /  
Péronnas

Guide découverte des Espaces Naturels Sensibles



# FORÊT DOMANIALE DE SEILLON

Espace Naturel Sensible



[www.patrimoines.ain.fr](http://www.patrimoines.ain.fr)

GRAND  bassin de  
BOURG-EN-BRESSE  
communauté d'agglomération

AIN<sup>01</sup>  
le Département



©Danielle Ghiet

## Véronique Baude

Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée au tourisme, au développement durable, à l'environnement et au patrimoine naturel.

# DES TRÉSORS À DÉCOUVRIR

Le Département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels, parfois très connus et fréquentés, parfois confidentiels pour le grand public. Il faut alors ouvrir les yeux pour découvrir et comprendre leurs trésors cachés.

Le Département met en œuvre une politique ambitieuse des Espaces Naturels Sensibles (ENS), à travers un « Plan Nature » et labellise ainsi les espaces remarquables et emblématiques en Espaces Naturels Sensibles (ENS).

La forêt domaniale de Seillon est gérée par l'ONF (Office National des Forêts). Outre la production de bois, sa proximité avec l'agglomération de Bourg-en-Bresse lui confère une vocation de loisirs. La valorisation et l'ouverture au public sont des enjeux forts pour l'ENS de la forêt de Seillon, ce qui lui a valu une inscription au « Plan Sports de Nature 01 » en 2019.

Et si vous veniez visiter un endroit hors du commun ?



## Qu'est-ce qu'un ENS ?

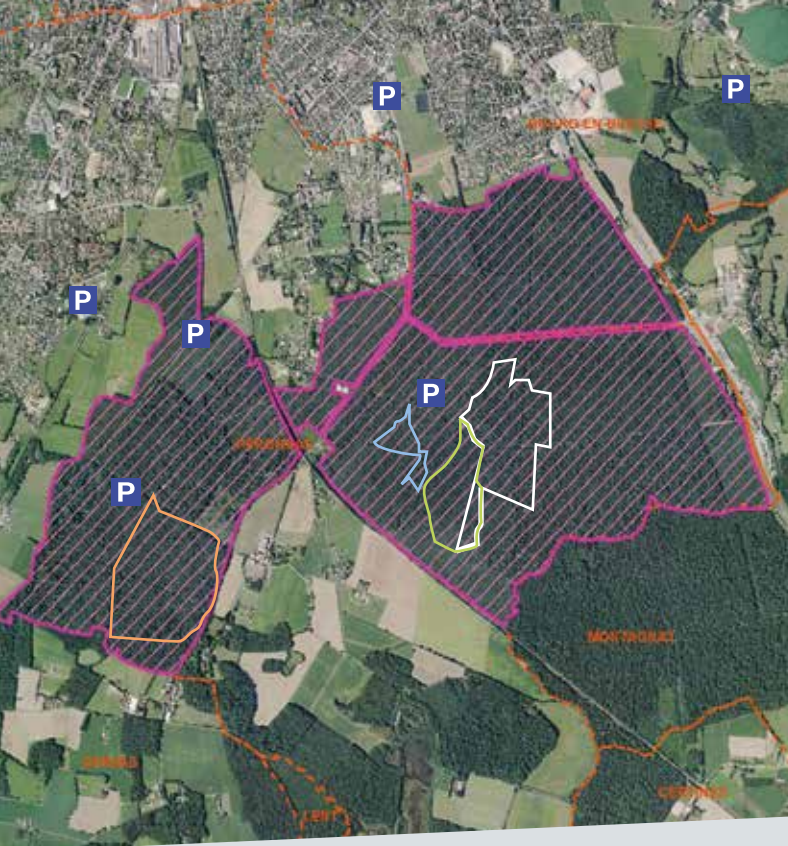


Conscient des nombreuses richesses sur son territoire, le Département porte une politique de préservation et de valorisation des milieux naturels : c'est la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Un ENS est un site reconnu à l'échelle départementale pour sa richesse écologique (faune, flore et/ou habitats), géologique et/ou paysagère. Il a vocation à être géré, valorisé et ouvert au public (sauf exception).

L'ENS « Forêt de Seillon » représente l'une des plus grandes forêts de chênes de Rhône-Alpes, façonnée par les Chartreux il y a plusieurs centaines d'années. Labellisée ENS en 2017, la forêt s'étend sur plus de 600 hectares sur les communes de Bourg-en-Bresse et Péronnas. Seul, entre amis ou en famille, ce site est un véritable paradis pour les promeneurs, joggeurs, vététistes, cavaliers, flâneurs... Ce domaine forestier renferme des richesses diverses et variées. La plus grande partie de la forêt est destinée à la production de bois en futaie régulière (les arbres d'une même parcelle ont tous le même âge et seront coupés ou exploités au même moment). En forêt de Seillon, le chêne est l'essence majoritaire. Réputés pour leur qualité, les chênes alimentent le marché local et régional. Ce site regorge d'intérêts aussi bien paysagers, écologiques, économiques que récréatifs.





Les trois grands enjeux de gestion prioritaires du site de la forêt domaniale de Seillon sont :

1

**La gestion durable et multifonctionnelle de la forêt.**

Le site se doit de concilier biodiversité, production et accueil du public.

2

**La conservation et la protection de la faune et de la flore liées au site.**

La spécificité des habitats naturels du site permet à des espèces rares et sensibles de s'y développer.

3

**L'accueil des visiteurs,** en conciliant activités de pleine nature, sensibilisation à l'environnement et préservation du site.



Périmètre ENS



Limites communales



Parcours sportif



Randocroquis



Sentier découverte



Parcours famille de l'espace pédagogique forestier



Parking



1 **Le troglodyte mignon** est un des plus petits oiseaux du continent européen, il ne pèse que 8 g en moyenne. On le reconnaît à sa démarche particulière, il se déplace avec la queue quasiment toujours dressée à la verticale et la tête haute.

2 **Le chevreuil** est un cervidé de petite taille. On peut le reconnaître à sa tâche blanche sur les fesses et à l'absence quasi-totale de queue. Le mâle perd ses bois au mois d'octobre ou novembre.

3 **Le sonneur à ventre jaune** est un crapaud reconnaissable à sa face ventrale jaune tachetée de noir. Il s'installe à Seillon dans les zones humides et les omières creusées par les engins d'exploitation forestière.

4 **Le hêtre commun** est la seconde espèce de feuillus la plus présente après le chêne. Une forêt à prédominance de chêne et de hêtre est appelée « Chênaie-hêtraie ». Cet arbre se rencontre dans les haies et en forêt. Il est utilisé pour le bois d'œuvre et le bois de chauffage.

5 **Le chêne** est un feuillu typique de nos forêts. Considéré comme le roi de la forêt, symbole de puissance, il a une durée de vie moyenne de plus de 700 ans. Il est apparu en prédominance dans la forêt de Seillon grâce à la gestion forestière pratiquée depuis des centaines d'années.

6 **La chouette hulotte** est le plus commun des rapaces nocturnes. On la rencontre aussi bien en forêt que près des habitations. C'est un oiseau extrêmement sensible à la lumière. La Hulotte se nourrit de petits rongeurs comme le campagnol ou le mulot.



## Une valorisation pour le public

Les gestionnaires du site aménagent les parcours forestiers pour développer des supports d'éducation à l'environnement et de loisirs :

- par la mise en place d'un espace pédagogique qui propose différents parcours agrémentés de fiches découverte sur les animaux, les arbres et des activités pour apprendre tout en s'amusant et en observant la forêt,
- par la mise en place d'équipements pour que le grand public (sportifs, curieux, familles et promeneurs) puisse profiter pleinement de la forêt domaniale de Seillon : sentier découverte, parcours sportif, aires de jeux, sentiers pédestres, vtt et équestres.



## Un plan de gestion confié à l'ONF

**La gestion forestière est coordonnée par l'ONF et prévue dans un plan d'actions appelé « Aménagement Forestier », effectif pour une durée de 20 ans. Parmi les actions de préservation, on retrouve entre autres :**

L'entretien et la gestion des boisements.

La coupe des arbres arrivés à maturité commerciale.

La plantation de nouveaux arbres pour une régénération optimale des bois.

L'entretien des sentiers loisirs et l'installation de nouveaux aménagements.

L'organisation de sorties nature pour le public et les scolaires.

## Également à visiter

Espace Naturel Sensible



### VALLON DES FAULX

Ceyzeriat

Dans ce havre de verdure situé en contre-bas du bourg de Ceyzeriat, les promeneurs peuvent découvrir la belle cascade de la Vallière et observer les grandes fougères et autres espèces végétales spécifiques des zones humides. Les plus connaisseurs reconnaîtront des plantes à vocation alimentaires et médicinales.

La ferme du Sougey est une des plus anciennes fermes de Bresse (datant environ de l'an 1460). Les bâtiments sont érigés au centre d'un vaste domaine bocager avec un réseau de majestueuses haies patrimoniales. Un sentier d'interprétation permet de découvrir les lieux dédiés, entre autres, à l'élevage de volailles de Bresse.

### BOCAGE BRESSAN DU SOUGEY

Montrevel-en-Bresse

Espace Naturel Sensible



### ÉTANG DE BUT

Saint-Étienne-du-Bois

Serti d'un écrin de forêt et parfois recouvert d'un tapis de nénuphars blancs, l'Espace Naturel Sensible « Étang de But », offre des paysages variés au gré des saisons. Sa vocation piscicole et d'accueil du public ne l'empêche pas d'abriter des espèces rares, notamment la Leucorrhine à gros thorax, une libellule.

L'Espace Naturel Sensible « Grotte et Reclée de Corveissiat » de Corveissiat est remarquable par sa beauté et sa vue imprenable sur la vallée de l'Ain. C'est ici que se trouve la confluence entre le ruisseau de la Balme et la rivière d'Ain. On y retrouve également une grotte, accessible à pied et ouverte au public lors de visites guidées mensuelles. Un lieu riche, entre terre, eau, forêts et cavités.

### GROTTE ET RECLÉE DE CORVEISSIAT

Corveissiat

Espace Naturel Sensible



## DÉPARTEMENT DE L'AIN

DGA Finances, développement  
et attractivité des territoires

Direction de l'Environnement  
Service Nature et Biodiversité

45 avenue Alsace Lorraine  
01000 Bourg-en-Bresse

[www.ain.fr](http://www.ain.fr)

## PATRIMOINE [s] DE L'AIN

Un site du Département de l'Ain

[www.patrimoines.ain.fr](http://www.patrimoines.ain.fr)



GRAND  bassin de  
BOURG-EN-BRESSE  
communauté d'agglomération

**AIN**<sup>01</sup>  
le Département